



Frédéric NIHOUS

*Conseiller Régional délégué à la
Politique de l'Énergie, la Transition
énergétique et à la Rénovation
énergétique des logements*

**Monsieur le Commissaire Enquêteur
Enquête Publique du projet éolien Val de Sensée
Mairie de DURY (62156)**

Douai, le 14 Mai 2021

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Une enquête publique est en cours au sujet du projet éolien envisagé sur les communes de DURY, ETAING et RECOURT.

Je vous prie donc de trouver par la présente ma position à ce sujet, en tant que Conseiller régional délégué à la Transition Énergétique et je vous remercie par avance de bien vouloir joindre et intégrer cet avis à l'enquête dont vous avez la charge.

Le territoire régional est arrivé largement à saturation et au pic d'acceptabilité en matière éolienne (ce que montre les données de l'observatoire régional éolien) : notre région représente ainsi 8% du territoire national, avec 10% de sa population mais avec 27% de la production éolienne nationale ! **A ce titre, la Région Hauts de France est contre tout développement de parcs éoliens sur le territoire régional**, l'opposition locale des riverains et habitants illustrant objectivement ce point de rupture.

D'autres voies énergétiques durables sont possibles et c'est ce que nous avons traduit dans le Mix énergétique régional adopté en 2018. La Région privilégie donc le biogaz, le solaire ou la microhydroélectricité ainsi que le nucléaire d'autant qu'il faut pallier l'intermittence de l'éolien. **Nous avons également inscrit cette opposition au développement éolien dans le SRADDET, le schéma d'aménagement régional adopté récemment.**

Cette opposition n'est pas idéologique ; elle est de bon sens et traduit les impacts néfastes de ces éoliennes sur le plan territorial, visuel, sanitaire (tant humain qu'animal agricole), médical (avec les infrasons et les troubles qu'ils causent), touristique (le présent projet étant sur une terre de mémoire liée au recueillement nécessaire pour tous les morts tombés en ces lieux). Le secteur de la Sensée est aussi un couloir migratoire d'importance remarquable et y poser des "hachoirs à oiseaux", avec leur effet "phare" attractif mortifère, est néfaste.

La Région, par la plume de notre président Xavier Bertrand, a donc déjà signifié son opposition à ce projet en Val de Sensée à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, via le courrier que je vous prie de trouver ci-joint et que je vous remercie de joindre et intégrer également à l'enquête.

En résumé, dans le cadre de l'enquête publique sur ce projet éolien Val de Sensée, la position de la Région est claire : **NON À L'ÉOLIEN DANS LA VALLEE DE LA SENSEE !**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes sincères salutations.

Frédéric NIHOUS
Conseiller régional délégué



Région
Hauts-de-France

Le Président

Monsieur Louis LE FRANC
Préfet
Préfecture du Pas-de-Calais
Rue Ferdinand Buisson
62000 ARRAS

Réf : DIRRI/ACR/CAB/LC/EB-2021-007263

Lille, le **06 AVR. 2021**

Monsieur le Préfet,

J'ai été saisi par Monsieur Bertrand LECOCQ, fondateur du collectif ASPECT Val de Sensée, concernant le projet de parc éolien de La Sensée.

La Région Hauts-de-France connaît un développement non maîtrisé de l'énergie éolienne et a déjà très largement pris sa part en étant la première région de France pour la production de cette énergie.

Le Conseil régional a adopté une délibération concernant le mix énergétique et à cette occasion, j'ai réitéré notre volonté à encourager le développement d'autres énergies renouvelables comme les énergies hydrolienne, hydraulique, solaire et de la méthanisation. A titre d'exemple, depuis janvier 2016, la Région Hauts-de-France a accompagné 55 projets de méthaniseurs, 97 projets de centrales photovoltaïques en auto-consommation pour une production de 3,8 GWh ou encore une trentaine d'opérations de chaudières au bois.

Aussi, je me permets de vous faire part de l'opposition du Conseil régional à ce projet d'implantation d'éoliennes sur les communes de Dury, Etaing et Récourt, et vous demande de prendre en compte la requête de Monsieur Bertrand LECOCQ.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous,

Xavier BERTRAND

Copie adressée à : Monsieur Frédéric NIHOUS, Conseiller régional délégué à la politique de l'énergie et à la transition énergétique.



151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée, le droit d'accès et de rectification des informations vous concernant s'exerce auprès du Correspondant Informatique et Libertés de la Région Hauts-de-France